

Le 13 juin 2017



Journée Champêtre

C'est le **samedi 1er juillet 2017** qui a été retenu pour la Journée Champêtre.

ATTENTION : Cette journée clôture l'année. Il n'y aura pas d'entraînements ce jour-là.

Programme de la journée :

9h30-12h00 : Passage de plumes et de flèches. Pour une meilleure organisation, chaque archer devra remplir le formulaire en cliquant sur le lien suivant

<https://docs.google.com/forms/d/1CdQSTpVF03TVV RXzBOGz1jluDLDIR58Kw6R234For9I>

12h30 : Apéritif offert par le club.

Ensuite, repas tiré du sac pour les archers et leur famille.

Hommage à Jean-Paul Sassy

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès d'un des archers du club. Connu pour sa bonne humeur et ses dessins, Jean-Paul Sassy nous a quitté jeudi 8 juin à l'âge de 69 ans. Jean-Paul a réalisé un grand nombre d'affiches pour nos différentes manifestations. Sa dernière création aura été l'affiche de la D2 des 06 et 07 Mai dernier.



Il restera dans nos pensées pour toujours. Son humour et sa bonne humeur vont nous manquer...

Les vendredis de juin

Pendant le mois de juin, les vendredis après l'entraînement vers 19h30, nous vous convions, tous, archers et votre famille, à profiter du beau temps, à venir passer la soirée ensemble avec le repas tiré du sac. L'apéritif sera offert par le club. *N'hésitez pas c'est un beau moment de partage.*

Entraînements juillet et août

Seuls seront autorisés à s'entraîner :

- Les adultes quel que soit leur niveau.
- Les jeunes compétiteurs préparant compétitions et championnats de France en accord avec leur entraîneur.

Vacances d'été

Le dernier entraînement sera donc le mercredi 28 juin 2017

Avant de partir en vacances, chaque archer devra rendre son matériel de tir.

Pour ceux qui participent à la journée champêtre, le matériel sera rendu ce jour-là. Pour les autres, ce sera le samedi 24 ou le mercredi 28 juin.

Matériel à rendre :

- Arc d'initiation
- Corde en bon état
- Perche
- Sacoche d'arc
- Viseur

Si le matériel n'est pas rendu, le chèque de caution sera encaissé à partir du 15 juillet.